

# A l'école comme tout le monde

Une douzaine d'enfants de l'institut médico éducatif de la Guiberdière a fait la rentrée mardi à l'école Dufour. Cette externalisation est une première.



Trélazé, école Henri-et-Yvonne-Dufour, mardi. Les enfants de l'IME la Guiberdière ont désormais leur classe au sein de l'école. La cour de récréation sera partagée avec les écoliers valides.

Quelques minutes à peine ont suffi à Nolan pour se faire de nouveaux copains. Dans la cour de l'école Henri-et-Yvonne-Dufour, le gamin en fauteuil s'est mêlé à la partie de foot improvisée par quelques-uns des élèves de la classe de CM1 et CM2 de Jean-Louis Trounard. Tapes dans les mains pour un but marqué, à cet âge-là la différence ne représente pas un handicap dans l'établissement des relations.

## Un projet ébauché il y a deux ans

Tout au long de l'année scolaire, sauf le mercredi matin, Nolan, Enzo, Aurore, Leny, Clemence et leurs camarades de l'IME auront l'occasion de se retrouver dans la même cour de récréation que les valides et de partager leurs jeux. De prendre part aussi aux différents projets de l'école. C'est en tous les cas le souhait de Béatrice Cadou, la directrice de l'IME, et de Catherine Gauthier, l'enseignante de la classe. A la Guiberdière, qui s'inscrit dans le paysage trélazéen depuis plus de 40 ans, l'externalisation va de soi. Les enfants en situation de handicap fréquentent ainsi régulièrement la médiathèque municipale. Ils ont également participé à des ateliers de la Carrière,

l'école bartholoméenne des arts du cirque.

« La vraie nouveauté tient à leur scolarisation dans une école classique. Par le passé, l'IME a compté jusqu'à trois postes d'enseignants » souligne Béatrice Cadou. Catherine Gauthier y enseignait ainsi ces trois dernières années.

A l'école Dufour, sa classe sera ouverte à douze enfants, âgés de 5 à 11 ans, les niveaux allant de la moyenne section au CE1. L'enseignante partage son temps avec Carole (éducatrice), Laurence (monitrice éducatrice), Sarah (assistante médico-psychologique) et Cosette (en contrat d'avenir).

Lundi après-midi, les enfants sont venus en famille découvrir leur nouveau cadre scolaire. Mardi, ils se le sont approprié. Une salle de cours, une salle d'activités et la cour de récréation : leur nouveau domaine ouvre sur des horizons passionnants. « Nous avons réfléchi à ce projet il y a deux ans déjà. Il fallait qu'il chemine, avec la contribution de l'équipe enseignante de l'école Dufour et de la ville de Trélazé qui a procédé aux aménagements nécessaires à l'accueil de nos enfants » : Béatrice Cadou ne doute pas de l'enrichissement mutuel que susciteront ces rencontres entre enfants valides et handicapés.

## A SAVOIR

### Sur des rythmes différents

Une même école mais des rythmes différents avec une entrée en cours à 9 heures et pas d'activités périscolaires, tel sera le quotidien des enfants de la Guiberdière à l'école Dufour. Comme leurs camarades valides, les douze élèves de Catherine Gauthier fréquenteront l'école le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. En revanche, le mercredi matin, ils resteront à l'IME de la Guiberdière.

« Ils ont besoin de temps de soins, de kiné... » précise Béatrice Cadou. Pas question non plus de rallonger leur journée scolaire par les activités périscolaires inscrites dans la réforme des rythmes, en usage depuis l'an dernier déjà à Trélazé. A 15 h 30, ils reviendront à la Guiberdière où leurs parents les récupéreront en fin d'après-midi, comme à l'habitude.